**NOTE D’INFORMATION  
Êtes-vous un employeur qui souhaite embaucher un mineur ?**

Il est possible que la personne appropriée pour votre entreprise soit un mineur en situation de handicap. Certains services gouvernementaux australiens gratuits peuvent vous aider à trouver un collaborateur mineur en en situation de handicap, et à le maintenir en poste.

***Disability Employment Services* (DES, Services pour l’emploi des personnes en situation de handicap)** peut vous fournir un certain nombre de services gratuits, notamment une aide pour embaucher et garder des collaborateurs mineurs en situation de handicap. Ce sont des prestataires sous contrat du gouvernement qui fournissent des services pour l’emploi et ils aident les personnes en situation de handicap, vivant avec une blessure ou problème de santé qui répondent aux conditions requises à trouver un emploi et à le conserver.

Le ***Community Development Programme* (CDP, Programme de développement local)** peut vous aider à trouver le personnel approprié si vous vivez dans une région isolée de l’Australie et cherchez à employer un mineur en situation de handicap.

**L’apprentissage et les périodes de formation** peuvent être un bon moyen d’attirer, de former, et de garder les employés qui répondent aux besoins spécifiques de votre entreprise et de votre secteur d’activité.

* **L’apprentissage australien** est conçu pour être flexible pour répondre à vos besoins et à ceux des employés.
* Le ***Disabled Australian Apprentice Wage Support*** **(DAAWS, Aide salariale pour les apprentis australiens handicapés)** est une allocation visant à vous assurer que votre apprenti en situation de handicap peut participer complètement à son apprentissage. Vous avez également accès à DAAWS si votre apprenti australien devient handicapé pendant son apprentissage ou sa période de formation.

Pour davantage d’informations sur l’un de ces services, vous pouvez consulter JobAccess sur www.jobaccess.gov.au ou appeler un conseiller JobAccess au 1800 464 800 – les appels à partir de téléphones portables sont facturés.